

en 1322; mais les Génois s'y opposèrent formellement, alléguant que ce temple était leur propriété. On cite quelques-uns des prieurs de cette église *Priores Sancti Laurentii*: le prêtre *Michel*, en 1274; *Jacques*, en 1279; et les prêtres *Jean* et *Jacques*, dans la même année. C'est dans cette église qu'étaient enterrés les Génois décédés à Ayas, ainsi que l'attestent leurs testaments. Ils payaient pour le terrain de leurs tombes, 20 nouvelles pièces arméniennes.

Les consuls Génois à Ayas qui ont signé les testaments connus et d'autres documents d'archives, sont les suivants:

1270. Giacomo Pallavicino.

1273? Gregorio Ocelli. + mort avant l'an 1274.

1274. Filippi Tartaro.

1279. Leonin de Nigro.

1288. Benetto Zaccaria.

Ce dernier est nommé dans le décret de Léon II, qui lui accorda de grandes faveurs et diminua les taxes, comme nous le verrons plus loin dans l'original, en faveur «de son vrai et fidèle cher Sir *Benetto Zaccaria* pour les marchands génois».

Au nombre des constructions, on cite encore, en 1279, le *Magassenum Communis Januæ*, et les fours des particuliers; par exemple, celui d'un certain *Bacon Zebe*, celui de *Guililemo Grifon*, et celui de la femme d'un *Guilielmo Strejaporco* ou *Stregghiaporto* ou *Salvatico*⁴⁷¹, en 1289, que Héthoum II, au commencement de son règne, restitua aux génois, sur la demande de Benetto Zaccaria⁴⁷².

Les Vénitiens avaient aussi leurs *Domus Communis Venedarum*⁴⁷³, à Ayas. Elle leur avait été offerte d'abord par Héthoum I^{er}, en 1261, comme nous l'avons

⁴⁷¹ Sa fille, appelée la Comtesse, vendit en 1300, la moitié de cette propriété et mit en location l'autre moitié, pour subvenir à la célébration des noces de sa fille.

⁴⁷² Dans les Archives de l'Orient-Latin (Tome I, p. 434-534), un savant génois, le chev. Cornelio Desimoni, a publié une collection de 170 Actes notariaux génois, passés à Ayas dans les seules années 1274 et 1279; dans lesquels sont cités des centaines de personnages de plus de 40 villes d'Italie, de France, d'Espagne, Malte, Chypre, Candie, Négropon, etc.

⁴⁷³ J'ignore si c'était cette maison ou une autre qu'habitait le bailli. Le Sénat de Venise avait plusieurs fois décrété la restauration de cette demeure; il envoya même pour en payer les